

Campagne de recrutements pour le Centre Hospitalier International de Calavi (CHIC)

Fiche de poste

Médecin spécialiste urgentiste

Centre Hospitalier International de Calavi

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Présentation du Centre Hospitalier International de Calavi :

Le Centre Hospitalier International de Calavi (CHIC) est situé dans la commune d'Abomey-Calavi. Il vise à renforcer l'offre de soins dans la zone géographique du Grand Nokoué. Le Grand Nokoué couvre actuellement une population d'environ 3,8 millions d'habitants, soit près de 25 % de la population actuelle du Bénin.

S'inscrivant dans le cadre de la politique d'amélioration du système hospitalier béninois et de la gestion des produits de santé, ce CHU, se positionne comme un CHU de référence en santé au niveau national et international.

Le CHIC aura une capacité de 434 lits et places repartis sur deux niveaux. Il sera un pôle d'excellence sur des disciplines médicales et chirurgicales adultes.

Cette infrastructure moderne et innovante de plus de 40 000 m² comprendra six grandes unités d'hospitalisation de 50 lits chacune :

- Locomoteur et Neurochirurgie,
- Cardiovasculaire Thoracique – Tête et Cou,
- Cardiologie/Métabolisme,
- Oncologie : le CHIC a vocation de devenir le CHU de référence en oncologie au Bénin,
- Hépto-gastro-entérologie médico-chirurgicale,
- Néphrologie/Urologie



L'hôpital sera doté d'un plateau technique de haut niveau comprenant :

- Trois hôpitaux de jour (médecine, chimiothérapie et chirurgie),
- Un service d'accueil des urgences,
- Un plateau de biologie centralisé (biochimie, hématologie-cytologie, bactériologie, parasitologie, mycologie, virologie, toxicologie) et un laboratoire d'anatomopathologie ;
- Un plateau d'imagerie médicale (radiographie, IRM, scanner, échographie, mammographie) ;
- Un plateau de radiothérapie, curiethérapie et de médecine nucléaire, et un cyclotron ;
- Neuf salles opératoires.



IDENTIFICATION DU POSTE

Site : Centre Hospitalier International de Calavi

Fonction : Médecin urgentiste

Service : service des urgences

Département : département d'anesthésie et réanimation

Statut :

Texte(s) réglementaire(s) lié au poste : convention collective du CHIC, convention collective générale du travail applicable aux entreprises relevant du secteur privé et para-public en République du Bénin du 30 décembre 2005

Liaisons fonctionnelles :

Au sein du service : avec le chef de service

Le service des urgences est composé de :

- 12 boxes de soins individuels
- Une hospitalisation de courte durée (UHCD) de 18 places
- Le service bénéficiera du bloc opératoire composé au total de 9 salles opératoires pour l'ensemble des services chirurgicaux du CHIC.

Au sein du département : avec les autres praticiens du département de rattachement, le service des urgences est inclus dans un département regroupant les urgences, la réanimation, l'anesthésie et les blocs opératoires .

Une zone d'accueil permet une orientation rapide vers le déchochage et les examens. Les urgences sont situées à proximité de l'imagerie médicale, du bloc opératoire et des soins critiques. Les locaux du Samu-Smur sont autonomes mais fortement reliés au secteur des urgences.

Avec les autres composantes du CHIC

- Comité de direction,
- Président de la CME
- Directeur médical
- Equipes du CHIC

MISSIONS DU POSTE

- **Participation aux activités du service sous l'autorité du chef de service**
 - Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de service,
 - Participation à l'organisation du travail des équipes en fonction des pathologies et des besoins des patients.
 - Contribution à la prise en charge des patients du service (admissions et sorties).
 - Appui à la coordination des soins du service avec l'ensemble des professionnels de l'établissement en lien avec la direction générale
 - Participation à l'animation de l'équipe médicale, aux réunions de service, et à la diffusion des informations utiles à l'ensemble des personnels du service
 - Contribution à la rédaction annuelle du rapport d'activités de ce service
 - Contribution aux actions de formation pour les membres du service
 - Participation aux informations concernant les activités médicales du service
 - Appui au développement des liens organisationnels avec les autres services composant le département de rattachement du service
- **Suivi de la prise en charge et de l'accompagnement des patients**
 - Contribution à l'élaboration des protocoles médicaux de prise en charge et de suivi des patients pendant leur séjour et à leur bonne application
 - Contribution à la traçabilité des données et des informations médicales
 - Information, accompagnement et soutien des patients et de leur entourage
 - Respect des normes médicales et intégration des bonnes pratiques professionnelles
 - Appui au développement de la continuité des soins au sein du service
 - Contribution au suivi des indicateurs qualité, de gestion des risques et des vigilances.
 - Suivi de la démarche d'amélioration continue de la prise en charge des patients
- **Contribution au développement harmonisé des activités au sein du département de rattachement en lien avec le responsable du département et les différents services constituant ce département**
- **Relations extérieures – Promotion de l'établissement**
 - Contribution aux actions de communication scientifique
 - Développement des projets de recherche

COMPETENCES REQUISES

LA FORMATION OU QUALIFICATIONS REQUISES

- Praticiens hospitaliers spécialistes : décret n°2014-140 du 12 mars 2014 portant statuts particuliers des corps de praticiens hospitaliers spécialistes
- Praticiens hospitaliers hospitalo-universitaires : décret n°2019-204 du 24 juillet 2019 portant statuts particuliers des corps des personnels praticiens hospitalo-universitaires

LES CONNAISSANCES PARTICULIERES REQUISES

- Très bonne connaissance du domaine hospitalier ;
- 2 ans d'expérience minimum de praticien dans la spécialité concernée ;
- Compétences avérées dans la spécialité médicale du service
- Compétences liées à l'encadrement et à la formation

LES QUALITES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Qualités relationnelles
- Esprit d'équipe
- Capacité à travailler en réseau
- Qualités d'écoute
- Autonomie

PARTICULARITE DU POSTE

AMPLITUDE DE TRAVAIL

8h-17h + astreintes éventuelles liées à la permanence des soins

REMUNERATIONS

- Selon la grille salariale validée par le Conseil d'Administration du CHIC ou
- Selon la politique de rémunération validée par le Conseil d'Administration du CHIC.

CONGES ANNUELS

Selon la réglementation en vigueur.

MODALITES DE CANDIDATURE

DOCUMENTS A TRANSMETTRE

Le candidat devra transmettre les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae détaillé, actualisé et dûment signé ;
- Une lettre de motivation.

CONTACT ET CANDIDATURES :

Les candidatures sont à adresser à l'adresse suivante : recrutementPM@chichopital.bj